



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2017-81 du 2 août 2017

**OBJET - Centre de Secours de la Meije -
Acquisition des parcelles E 1781 et 1783 (La
Grave).**

Rapporteur : M. Sébastien FINE

L'an deux mille dix-sept, le 2 août à 18 h30, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Briançonnais se sont réunis en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sur la convocation qui leur a été adressée le 27 juillet 2017, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers

En exercice : 36 (démission de M. François BOULANGER lors du Conseil Municipal de Villard St Pancrace notifié à la CCB le 26/7/2017)
Présents : 25
Pouvoirs : 8

Secrétaire de séance : Mme Francine DAERDEN.

Étaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Jean-Louis CHEVALIER (sauf pour la délibération 2017-78), M. Pierre LEROY, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIE, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Avaient donné pouvoir : M. Yvon AIGUIER à Mme Nicole GUERIN
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
Mme Marie MARCHELLO à Mme Catherine GUIGLI
M. Bruno DAVANTURE à M. Maurice DUFOUR
Mme Claude JIMENEZ à Mme Renée PETELET
Mme Catherine MUHLACH à M. Bruno MONIER
M. Guy HERMITTE à Mme Anne Marie FORGEOUX
Mme Catherine BLANCHARD à Mme Martine ALYRE

Étaient absents : M. Eric PEYTHIEU
M. Jean Marius BARNEOUD
Mme Typhaine BERTHET BOUTARIC

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP);

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L5211-37 ;

Vu la délibération du conseil municipal de La Grave n°2016-027 en date du 07 juillet 2016 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 17 juillet 2017;

Considérant l'inadaptation du Centre d'Incendie et de Secours actuel de la Commune de La Grave et la nécessité de construire un nouveau Centre desservant les Communes de La Grave et Villar d'Arène ;

Considérant que la commune de La Grave a intégré les parcelles E 1781 et 1783, précédemment sans maître, dans son patrimoine par arrêté du maire n°2015-02 du 4 mars 2015 ;

Considérant que le conseil municipal a accepté, par délibération n°2016-027 du 7 juillet 2016, la cession de ces parcelles à la communauté de communes à titre gratuit ;


Considérant, afin de mener à bien cette opération, la nécessité de procéder à l'acquisition des parcelles privées situées dans l'emprise du projet, cadastrées E 1781 et E1783

Le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Autorise** M le Président ou son représentant à engager toute diligence nécessaire pour formaliser l'acquisition des parcelles cadastrés section E 1781 et 1783.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gérard FROMM

Date affichage : 10 AOUT 2017